



FICHE N°4

La faute de Main



FICHE N°4

La faute de Main

Dans un souci d'UNIFORMITE et de démarche de prévention, le législateur a considérablement modifié l'approche réglementaire et l'interprétation des fautes de mains devant être sanctionnées d'un coup franc direct. La principale notion de « main délibérée » ayant disparu des textes, l'arbitre doit aujourd'hui prendre en considération plusieurs critères techniques essentiels pour une décision attendue :

Il est considéré qu'un joueur a artificiellement augmenté la surface couverte par son corps lorsque la position de son bras ou de sa main n'est pas une conséquence du mouvement de son corps dans cette situation spécifique ou n'est pas justifiable par un tel mouvement.

En ayant son bras ou sa main dans une telle position, le joueur prend le risque de toucher le ballon avec ces parties du corps et ainsi d'être sanctionné ;

- ⇒ Le joueur a-t-il une position du bras naturelle ou pas ?
- ⇒ Le joueur augmente-t-il de manière disproportionnée et artificielle sa surface de contact au moyen des bras sans avoir un mouvement naturel de son corps ?
- ⇒ La distance entre le botteur et le défenseur est-elle suffisante pour éviter le contact ?
- ⇒ Le défenseur peut-il éviter le contact du bras ou de la main avec le ballon ? (Notion d'imprudence ou de négligence)

Conformément aux règles définies par les instances internationales, l'arbitre devra adapter sa décision technique en fonction des critères définis plus haut mais également sa sanction disciplinaire en fonction des circonstances.



FICHE N°4

La faute de Main

La règle applicable à ces sanctions disciplinaires est la suivante :

- ⇒ Si l'arbitre considère que la main stoppe une attaque prometteuse, l'arbitre devra avertir le joueur fautif : cas le plus fréquent d'une frappe face aux buts et en direction de celui-ci
- ⇒ Si l'arbitre considère que la main annihile un but, l'arbitre devra exclure le joueur fautif : cas d'une faute de main alors que le ballon allait pénétrer dans le but

Si l'arbitre considère qu'aucune des deux premières situations n'est proposée, aucune sanction disciplinaire ne sera appliquée.

Cas particuliers :

- ⇒ Un joueur touchant le ballon de la main, par maladresse ou par un mauvais contrôle alors qu'il en avait la possession, ne pourra être sanctionné, sauf si de l'avis de l'arbitre, l'intention de toucher/contrôler le ballon est avérée.
- ⇒ Un joueur, qui tombant au sol touche malencontreusement le ballon de la main ou des bras, ne pourra être sanctionné, sauf si de l'avis de l'arbitre l'intention de toucher le ballon est avérée. L'arbitre devra prendre en compte la volonté du joueur d'étendre son corps pour potentiellement toucher le ballon.



FICHE N°4

La faute de Main

Main d'un attaquant alors qu'un but est directement marqué par la même équipe :

Le législateur vient de décider quelle suite à donner lorsqu'une équipe dans une phase offensive marque un but, alors qu'avant de pénétrer dans le but, le ballon a touché le bras ou la main du buteur ou de l'un de ses partenaires même accidentellement. L'arbitre doit aujourd'hui adapter son jugement et comprendre que le football ne pourra accepter un but marqué alors qu'il a été entaché d'un contact de main/bras effectué par l'équipe offensive. Cependant, une main « accidentelle » commise par un joueur en attaque n'est pénalisée que si elle survient « immédiatement » avant un but ou une occasion nette de but. (Le critère immédiat pourrait facilement se résumer à 2 ou 3 secondes) .

Les mains accidentelles commises par un coéquipier avant qu'un but soit marqué et les mains accidentelles générant une occasion de but ne font plus partie des infractions. (nouveau 2021-2022).

Aujourd'hui, le législateur fait une nette différence dans l'interprétation de la faute de main, qu'elle soit réalisée par un défenseur ou un attaquant qui marquerait un but.



FICHE N°4

La faute de Main

Mains sanctionnées d'un coup franc ou d'un pénalty



FICHE N°4

La faute de Main

EXEMPLES DE MAINS NON SANCTIONNEES D'UN COUP FRANC OU D'UN PENALTY



Fin de la Fiche N°4

La faute de Main